LES CHÊNES

naef

Procédure de vente.

Vente clé en main

1 Présentation

- Découverte on line des informations sur le quartier, immeubles et logements (16/11)
- Fiche d'inscription à remplir et retourner avec les annexes demandées

2 Attribution

- Attributions des lots
- Mise en relation avec le partenaire bancaire du projet pour validation du financement
- Validation des dossiers des Bernésiens par la commune

3 Réservation

- Confirmation des attributions des logements
- Versement de l'acompte de réservation auprès du notaire
- Accusé réception des fonds par le notaire

Versement
Acompte de réservation

4 Engagement

- Versement de 20% du prix, déduction faite de l'acompte
- Signature de la promesse de vente chez le notaire et du contrat-cadre relatif aux travaux de modifications
- Démarche en cas de retrait du 2e ou 3e pilier

Versement
20 % du prix de vente moins acompte de réservation

5 Construction

- Validations des divers plans (installations électriques, éventuelles modifications des acquéreurs)
- Validations des éventuels devis
- Choix des cuisines et sanitaires
- Choix revêtements des sols et murs

6 Financement

- Signature du contrat hypothécaire auprès de la banque de son choix
- Informer le notaire du montant du crédit et de la cédule hypothécaire nécessaire

7 Livraison

- Relevé des retouches et éventuels défauts sur place
- Signature de l'acte d'achat et de l'acte hypothécaire chez le notaire
- Versement du solde du prix chez le notaire
- Remise des clés

Versement
80 % du prix de vente